

Grenelle Environnement et Grenelle de la Mer

Des objectifs pour des actions

■ Patrimoine naturel

- Mettre en oeuvre des outils pour protéger les milieux et les espèces marines, réduire le volume des déchets déversés dans les mers et les océans, contribuer au développement de pratiques durables et raisonnées pour la pêche.

■ Biodiversité

- Protéger et valoriser le très important patrimoine marin de l'outre-mer.
- Maintenir et développer la biodiversité.

■ Eco quartiers et ville durable

- Favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques.

■ Energie

- Favoriser l'émergence des énergies marines renouvelables dans une perspective de développement durable.
- Dans les départements d'outre-mer, atteindre, en 2020, 50% d'énergies renouvelables et parvenir à l'autonomie énergétique totale en 2030.

■ Risques naturels

- Renforcer la politique de prévention des risques.

Toitures des bâtiments du Parc
Saint-Denis - La Réunion © JH Vos



Chute du Carbet
Guadeloupe
© Daniel Dabriou



Quartier Soleil Levant
Le François - Martinique
© DEAL Martinique



Eco quartier Vidal Mondélice
Guyane © EPAG, Equipe Atelier Marniquet
Composante Urbaine/Yves Le Tirant/MDTS/Alter



Lémurien brun de Mayotte
(*Eulemur fulvus mayottensis*)
Mayotte © Carole Brindejone
DEAL Mayotte

